Pour protéger la santé de vos patients

Viridis Communication

PENSEZ À VOUS FAIRE VACCINER CONTRE LA GRIPPE SAISONNIÈRE.

Professionnels de la santé, pensez à vous faire vacciner contre la grippe avant l'hiver pour vous protéger et protéger vos patients.

Vous réduirez ainsi le risque de contracter et de transmettre la maladie.

Sante.lu

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Santé

Direction de la santé

Plus d'informations sur www.grippe.lu
En collaboration avec
le Conseil Supérieur
des Maladies Infectieuses